

« **LE DROIT FRANÇAIS EST-IL TOUJOURS ATTRACTIF  
(APRÈS LA RÉFORME DU DROIT DES OBLIGATIONS) ?** »



**Jochen Bauerreis**

Avocat associé  
Droit international et franco-allemand

*Jochen Bauerreis interviendra sur ce sujet d'actualité dans le cadre d'un colloque organisé par le Collège des Avocats Spécialistes en Droit de l'Arbitrage (CASDA) en partenariat avec le Centre Interprofessionnel de Médiation et d'Arbitrage (CIMA). Cette manifestation portera sur la thématique suivante :*

***Adaptation des contrats aux nouvelles exigences de la vie des affaires***

***Gardez la maîtrise de vos contrats  
(renégociation, imprévision, révision du prix,  
clauses abusives) : Quel Juge ?***

*Le colloque aura lieu le 25 novembre 2016 à Lyon (Chambre de Commerce et d'Industrie de Région) de 9 h à 13 h.*

*Fort de son expertise comme avocat international et franco-allemand, spécialisé en droit des affaires, Jochen Bauerreis se propose d'éclaircir le rôle que doit jouer à l'avenir le droit français lors de la négociation et rédaction de contrats internationaux à conclure avec des entreprises étrangères.*

*Jochen Bauerreis se prononcera notamment sur la question de savoir si le choix du droit français fait bon ménage avec la soumission d'un futur litige à l'arbitrage commercial international.*

*Pour le programme détaillé ainsi que le formulaire d'inscription [cliquez ici](#).*